

Attribution de temps

Nous en arrivons ainsi à la situation de ce matin, qui exige que la Chambre décide, après tous les votes que nous avons eus. C'est la raison d'être de la motion à l'étude. Dans une démocratie, l'opposition n'est pas toujours d'accord avec ce que fait le gouvernement et, réciproquement, nous ne sommes pas toujours d'accord avec l'opposition. C'est cela, la démocratie, et je l'accepte. Toutefois, elle exige également que, à un certain moment, on prenne des décisions. Ce moment-là est venu, et c'est pour cela que nous proposons des motions comme celle-ci. Je dis qu'elle est logique, car nous n'avions aucune indication des députés de l'opposition permettant de croire qu'ils étaient prêts à envisager une période raisonnable, au-delà de ce qu'ils ont déjà eu, pour débattre et trancher cette question.

Mme Mitchell: Oh, oh!

M. Frith: Pourquoi pas quelques amendements raisonnables?

M. Epp (Provencher): J'entends le NPD. Je comprends ses députés: pour eux, l'opposition est un art. Ils n'ont jamais eu à comprendre l'autre aspect du processus parlementaire. Par contre, il en va autrement lorsqu'il s'agit des libéraux. Je voudrais vous dire, monsieur le Président, ce que les libéraux ont fait. Parler est une chose, mais voyons les gestes concrets. Leurs actions ont été très différentes de leurs paroles et ils le savent.

● (1110)

Rappelons-nous le moment où le gouvernement libéral a bloqué les allocations familiales. Qu'ont fait les députés libéraux? Ils ont bloqué les allocations familiales en janvier. Maintenant, ils viennent nous dire que nous ne devrions pas adopter ces projets de loi. J'ai un communiqué tout prêt qui montre que les allocations familiales augmenteront le 1^{er} janvier 1986. C'est une chose que les députés libéraux ne disent pas.

Le gouvernement libéral avait bloqué les allocations familiales en janvier. Savez-vous quand fut adoptée la mesure législative? Elle l'a été en décembre, 12 mois plus tard. Nous pourrions adopter la mesure maintenant, après toutes les étapes du processus législatif, mais cela ne convient pas aux libéraux.

Je le répète, le moment est venu de décider. Je dis aux députés libéraux et néo-démocrates que les points de vue ont été dûment exposés et que le moment est venu de prendre une décision. C'est la raison de la motion. Ces deux heures, et les deux autres jours, laisseront suffisamment de temps pour en finir. Je propose que nous terminions maintenant.

[Français]

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, la population qui nous écoute comprend maintenant pourquoi la majorité des gens l'appelle le ministre de l'injustice sociale.

Monsieur le Président, ce ministre n'a pas encore compris ce qu'est son rôle.

Monsieur le Président, il est important de se rappeler dans le dépôt du budget et dans l'histoire du Canada que tous les ministres de la Santé nationale et du Bien-être social, et même le ministre conservateur des Affaires indiennes et du Nord

canadien (M. Crombie) qui est ici devant nous, ils s'étaient donné comme devoir de défendre les intérêts des personnes âgées, des malades et des familles. C'est la première fois que dans l'histoire du Canada, sous un gouvernement conservateur ou libéral, qu'un ministre est un ministre pour supposément défendre non seulement les intérêts de ces gens-là, mais il a accepté d'être ministre pour les écraser ces personnes et leur enlever l'argent de leur pouvoir d'achat, monsieur le Président.

Encore aujourd'hui, il a accepté de venir déposer une motion matraque afin de faire taire l'opposition. Pourquoi, monsieur le Président, les députés de l'opposition officielle et ceux du Nouveau parti démocratique s'opposent-ils à ce projet de loi d'une façon aussi virulente? Mais tout simplement parce que c'est l'ensemble de la population qui nous le demande.

Le ministre a tenté de nous démontrer qu'il y a une façon de faire de l'hypocrisie parlementaire. Et jamais je n'accepterai à la Chambre de jouer le rôle que lui veut jouer. Les gens de Montréal-Sainte-Marie m'ont élu et m'ont réélu pas pour faire de l'hypocrisie parlementaire, pas seulement pour défendre les institutions, mais pour défendre les intérêts des citoyens.

Monsieur le Président, le rôle de chacun des députés à la Chambre, ce n'est pas de penser au système britannique, ce n'est pas seulement de penser au Canada, c'est de penser aux citoyens et citoyennes qui y vivent.

Monsieur le Président, l'enjeu de cette mesure—et c'est scandaleux—c'est que le ministre nous demande de cesser de parler alors que la population, et j'ai une copie du télégramme qui a été envoyé au premier ministre (M. Mulroney), non seulement les femmes s'opposent à cette mesure, non seulement les organismes familiaux, les évêques qui demandent de rencontrer le premier ministre vendredi... Monsieur le Président, ce sont eux qui demandent à leurs parlementaires de s'opposer à la décision de ce ministre et du premier ministre.

Nous avons reçu des pétitions en provenance de toutes les circonscriptions électorales au Canada, monsieur le Président. Même les gens de la circonscription du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, même les gens de la circonscription du premier ministre s'opposent à cette décision-là.

Pourquoi les gens s'opposent-ils, monsieur le Président? Premièrement, le gouvernement veut faire avec les familles la même chose qu'il avait faite auprès des personnes âgées. Premièrement, cela a été une trahison. La révolte qui existe dans la population face à ce gouvernement, face au premier ministre, c'est parce qu'elle a été trompée.

Rappelez-vous, monsieur le Président, que cela va passer à l'histoire. Rappelez-vous la manifestation des personnes âgées. Rappelez-vous lorsque M^{me} Denis, dans un cri du cœur, avait dit la vérité au premier ministre: «Tu nous as menti, Charlie Brown». Elle avait dit la vérité et les mères de famille disent la même chose. Monsieur le Président, c'est ce même ministre qui s'est vanté d'avoir consulté la population. C'est ce même ministre qui, dans un document écrit, signé de sa main, s'était engagé, au nom du gouvernement, auprès de ces gens en disant que les modifications apportées au programme n'étaient pas pour réduire le déficit. C'était tromper la population, c'était tromper les organismes qui sont venus témoigner, qui avaient eu raison d'avoir confiance en cet individu, mais alors que c'est faux, dans le budget, il nous l'a prouvé.